



Société des Régates de Caen-Ouistreham



AVIS DE RALLYE TYPE SEMI-HAUTURIER

Rallye du 14 Juillet

Ouvert à tous les bateaux (voiliers et moteurs)

Date : Du 10 au 14 Juillet 2026
Destination : Transmanche Ouistréham – Cowes
Organisateur : SRCO

1. Programme

✓ **Vendredi 10/07/2026** : Ouistreham → Cowes 102 Mn (18/21h)

- Briefing au club house SRCO à 19H
- Départ Ouistreham SAS de 21h15 arrivée à Cowes Samedi 11/07 entre 16h et 19h
- PM Ouistreham le Vendredi 10/07 : 19h25 coef 53 heure française
- BM Cowes le samedi 11/07 14h25 : heure Anglaise (-1h) coef 61
- PM Cowes le samedi 11/07 21h06 : heure Anglaise (-1h) coef 68

Renverse de courant de montante dans le Solent vers 13h30 à L'Est et vers 15h30 à l'Ouest coté Needles heure Française

✓ **Dimanche 12/07/2026** : Journée à Cowes

- Apéro ponton et restaurant le soir à 19h

✓ **Lundi 13/07/2026** : Cowes → Ouistreham 102 Mn (18/21h)

- Départ Cowes 17h30 heure Française arrivée à Ouistreham le Mardi entre 11 et 14h
- PM Ouistreham Mardi 14/07 : 11h19 coef 86 (dernier SAS 15h00 ou 1er du soir 20h45)

Les horaires sont à adapter pour les bateaux à moteur.

Un briefing aura lieu avant le départ de chaque étape. Tous les chefs de bords (ou son second) doivent y participer et devront confirmer le nom des équipiers embarqués.

En cas de force majeure, et notamment en cas de conditions météorologiques défavorables, l'organisateur pourra modifier le programme.

Les parcours sont en route libre à la voile et/ou au moteur entre le port de départ et le port d'arrivée, chaque skipper s'organisera pour arriver à l'heure pour entrer aux ports escales.

Si les conditions météorologiques l'obligent, l'organisateur pourra demander aux participants de rejoindre le port le plus proche pour s'y abriter.

Pensez à prendre votre ETA, autorisation électronique pour voyager au Royaume Uni, à prendre sur internet :

<https://www.gov.uk/guidance/electronic-travel-authorisation-eta>



2. Comment y participer ?

2.1. Catégorie de bateaux admissibles :

Le Rallye est ouvert aux <voiliers monocoques, multicoques, habitables> suivants :

- ✓ Les bateaux de catégorie de conception A ou B norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 3^e catégorie de navigation ou équivalent.
- ✓ Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation semi-hauturière de la Division 240.
- ✓ Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur pour la zone de navigation semi-hauturière.
- ✓ De plus, les bateaux devront être équipés de :
 - Une propulsion mécanique avec carburant permettant de faire la route de chaque étape,
 - Une VHF fixe 25W maintenue en fonctionnement pendant tout le rallye,
 - Deux téléphones portables maintenus en fonctionnement pendant tout le rallye.

2.2. Composition de l'équipage :

L'équipage doit être composé d'un minimum de 2 personnes (3 recommandé).

- ✓ L'organisateur recommande que le chef de bord soit, au minimum, certifié niveau 4 FFVoile.
- ✓ L'organisateur recommande que le second soit, au minimum, certifié niveau 3 FFVoile.
- ✓ L'organisateur recommande que au moins une personne à bord aura effectué un stage Sécurimar.
- ✓ De plus, l'organisateur recommande que :
 - l'ensemble de l'équipage soit équipé d'une balise individuelle AIS.
 - l'équipage ait acquis une autonomie en matière de Sécurité, Pilotage, Conduite & Manœuvres, Vie à Bord et Maintenance par le biais d'un Coach Plaisance, d'une école de Croisière ou en ayant participé à des Rallyes de moindre ampleur.

2.3. Documents demandés à l'inscription

Pour les participants :

- ✓ Les majeurs devront être en possession d'un Passeport Voile ou une Licence Club FFVoile.
- ✓ Les mineurs devront être en possession d'un Passeport Voile ou une Licence Club FFVoile et une autorisation parentale.

Pour le Bateau :

- ✓ Les numéros de 2 téléphones portables embarqués,
- ✓ Le nom d'enregistrement du bateau et le numéro MMSI de la VHF,
- ✓ Le certificat d'assurance Responsabilité Civile du bateau.

2.4. Tarifs d'inscription au Rallye

Une participation de 20 € par bateau est demandé pour les bateaux non membre de la SRCO

Les places de port ne sont pas incluses et seront à régler individuellement

Les bateaux admissibles doivent s'inscrire par retour du bulletin d'inscription à l'adresse mail ci-contre : rallye@srco.fr avant le 05/07/2026. Les inscriptions tardives seront acceptées dans la limite des places disponibles.

Vous pouvez également vous inscrire en ligne en cliquant sur le lien ci-dessous :

[Inscription en ligne rallye du 14 juillet](https://www.helloasso.com/associations/societe-des-regates-de-caen-ouistreham/evenements/rallye-du-14-juillet)

<https://www.helloasso.com/associations/societe-des-regates-de-caen-ouistreham/evenements/rallye-du-14-juillet>



2.5. Information complémentaire :

Le nombre de bateaux est limité. Une liste d'attente sera ouverte pour parer à d'éventuelles défections de bateaux inscrits. L'organisateur pourra refuser ou annuler l'inscription d'un voilier, s'il ne satisfait pas à certains critères (taille, conception, vitesse réelle potentielle, équipements de sécurité) ou ne serait pas en conformité avec le règlement du rallye.

Pour être considéré comme inscrit au rallye, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer la totalité du montant de l'inscription.

3. NAVIGUER EN TOUTE SECURITE :

L'organisateur rappelle que le Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) et les règlements nationaux et internationaux des eaux traversées s'appliquent, comme pour toutes navigations.

Sur l'eau, l'organisateur a l'intention de veiller et communiquer avec les participants sur le canal VHF 72. **Les participants doivent veiller sur ce canal et le 16.**

Conformément à la règle 2 du RIPAM, la décision d'un bateau de participer à la manifestation relève de la seule responsabilité de son chef de bord.

4. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES :

L'organisateur rappelle que l'ensemble des acteurs du rallye s'engage :

- ✓ À lutter contre toutes les formes de violences conformément au plan de prévention et de lutte contre toutes formes de violences dans le sport de la FFVoile,
- ✓ À respecter et promouvoir les valeurs de la voile et l'esprit marin (Cf Charte d'Ethique et de Déontologie de la FFVoile),
- ✓ A contribuer à la protection de l'environnement et en particulier, à respecter les grands principes du respect de l'environnement dans lequel ils évoluent, à savoir le milieu naturel (eau, faune, flore et fonds).

Les déchets doivent être conservés à bord jusqu'à ce qu'ils puissent être évacués à terre.

Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent au mouillage ou au port.

Protection des données :

Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette manifestation, le participant et ses représentants légaux autorisent l'AO et la FFVoile à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la manifestation) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la l'événement, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

Utilisation des données personnelles des participants :

En participant à cette manifestation, le participant et ses représentants légaux consentent et autorisent l'AO à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de l'AO. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à l'AO peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant contact@srco.fr



5. RESPONSABILITE :

La décision d'un bateau de participer à la manifestation est de sa seule responsabilité. En s'inscrivant à ce rallye, chaque participant accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents.

Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

6. CONTACTER L'ORGANISATEUR :

Pour plus d'informations, l'Organisateur est joignable :

Contact : Willy HENRY
Téléphone : 0617665402
Courriel : rallye@srco.fr



FICHE D'INSCRIPTION

Rallye du 14 juillet

du 10 au 14 Juillet 2024

Bateau			
Nom :			
Marque :		Longueur :	
Modèle :		Largeur :	
Couleur :		Tiran d'eau :	
Immatriculation :		Portable 1 :	
N° MMSI :		Portable 2 :	

Chef de Bord		
Nom :	Prénom :	N° Licence :

Second		
Nom :	Prénom :	N° Licence :

Equipage		
Nom	Prénom	N° Licence :

En m'inscrivant à ce rallye :

1. je certifie que le bateau et l'équipage sont en mesure d'effectuer les navigations prévues.
2. je certifie que l'équipement du bateau est conforme aux exigences de l'avis de rallye.
3. je m'engage à notifier à l'organisateur, avant chaque départ en mer, toutes modifications de mon équipage ou de mon armement.
4. je m'engage à respecter, et à faire respecter par mon équipage, les règles nationales et internationales de navigation à la voile ainsi que l'avis de rallye.
5. je reconnais que la décision de prendre la mer, au départ de chacune des étapes, relève de ma seule responsabilité.
6. je me suis assuré de la couverture assurantielle de mon voilier, y compris dans le cadre d'une participation à un rallye.

Signature du chef de bord :	
-----------------------------	--